



CDAS du 17 OCTOBRE DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur Le Président,

Depuis plus de 70 ans, les agents des finances bénéficient d'une action sociale spécifique qui s'est étoffée au fil des ans et des luttes sociales. Le conflit de 1989 en particulier a été un tremplin, les agents ayant obtenu l'augmentation conséquente du budget d'action sociale collectif en lieu et place de rémunérations individuelles.

En 2007, l'autonomisation des associations ALPAF, AGRAF, EPAF, existantes depuis les années 1950, a été une nouvelle étape dans la gouvernance.

Depuis les années 2010, les restrictions budgétaires et les politiques sociales n'ont cessé de dégrader l'Action Sociale, faisant fi des besoins des agents, alors que dans le même temps ceux-ci subissent inexorablement une perte de pouvoir d'achat.

Depuis 2018, cette dégradation s'est accélérée avec la suppression d'une grande partie des résidences de l'association EPAF, opérateur ministériel de vacances pour les agents des finances.

L'objectif du ministère était clair : la vente du patrimoine d'EPAF et l'externalisation de la prestation à un opérateur privé la dépouillant ainsi de toutes ses prérogatives en matière de vacances-loisirs.

Ces décisions ont été prises alors que les organisations syndicales s'y sont unanimement opposées à plusieurs reprises au niveau national et que le dialogue social au sein du Secrétariat Général est inexistant. Quel mépris !

En effet, le constat est cinglant : aucune concertation, aucun dialogue social de qualité au niveau national et régional.

Pour preuve avec la mise en place de marchés publics pour tous les événements proposés par le CDAS de l'Aisne.

Un véritable scandale aussi bien financier qu'écologique.

En effet, la mise en place de ces marchés publics, sans concertation au préalable, impactent grandement le CAL annuel. Les deux voyagistes imposés, venant du département du Nord, remettent en cause le bon fonctionnement du CDAS avec des coûts multipliés par 2. A titre d'exemple, pour une même prestation le marché public nous oblige à nous acquitter de la somme délirante de 2102,15 € alors que cette même sortie ne nous aurait coûté que 1250 € !!! (voir annexes 1 et 2 ci-jointes).

La CGT Finances Publiques fait également l'amer constat que Bercy Vert, pourtant essentiel face aux enjeux climatiques, est tout bonnement relayé au second plan avec des cars venant du nord, aggravant l'empreinte carbone à chaque sortie. Une hérésie !!!

Malheureusement dans l'Aisne, Bercy Vert n'a jamais traversé nos frontières, venant en totale contradiction de la politique de transition écologique de notre ministère.

Il est pourtant indiqué dans Bercy Vert *« Désormais les ministères intègrent dans chacune de ses décisions la logique de réduction et d'évitement des émissions carbone, et mesurent en amont l'impact de ses actions »*.

Devons-nous vous rappeler que le réseau départemental de l'action sociale est une richesse unique au sein du ministère et permet une proximité nécessaire aux agents. Une action sociale dégradée et insuffisante a inévitablement des conséquences préjudiciables dans la vie quotidienne des agents et de leurs familles.

Les élus du CDAS de l'Aisne s'efforcent de répondre le mieux possible au principe fondamental de l'action sociale avec le peu de moyens alloués. Mais comment faire pour répondre aux besoins des agents quand des décisions contraires à Bercy viennent impacter indéniablement le budget du CAL annuel ?

Pour l'Aisne le préjudice est estimé entre 4000 à 5000€ rien que ça.

Face à la grogne des élus du CDAS et de notre Direction, nous avons obtenu un abondement de 3500 € pour couvrir cette perte non négligeable en 2023.

Nous attendions donc à minima la reconduction de cet abondement pour l'année 2024.

Au lieu de ça, on nous accorde, dans sa grande mansuétude, 500 € pour 2024.

Doit on en rire ?

Force est de constater que le CDAS de l'Aisne et ses agents ne sont pas respectés aussi bien au vu des éléments énumérés ci-dessus que des prestations régionales et nationales où l'Aisne est complètement invisibilisée (SRIAS).

La CGT Finances Publiques de l'Aisne réaffirme son attachement à une action sociale de qualité et qui réponde aux besoins et attentes des agents.

Le navire coule aussi bien au niveau national qu'au niveau local et nous ne pouvons le cautionner.

Pour toutes ces raisons ,la CGT Finances Publiques de l'Aisne ne participera pas à la réunion de ce jour .

Laon, le 17 Octobre 2024